

Révision de la carte communale de Saint-Bauzély



LES ÉTUDES SUR LA RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE ONT DÉBUTÉ !

Le 26 janvier 2023, le Conseil Municipal a prescrit la révision de la carte communale. Cette réflexion qui vise à définir un projet de territoire à l'horizon de la prochaine décennie est menée en concertation avec la population et les différents acteurs du territoire (Direction Départementale des Territoires, chambres consulaires, intercommunalité, ...).

LA CARTE COMMUNALE POURSUIT DE NOMBREUX OBJECTIFS, NOTAMMENT :

- Maitriser le développement urbain et l'accueil de population en adéquation avec les objectifs définis par les documents de rang supérieur, notamment le SCoT Sud Gard et le PLH de Nîmes Métropole ;
- Conforter et adapter l'offre de logement aux besoins de la population, notamment en confortant la réalisation de parcours résidentiel et en favorisant la mixité ;
- Corréler l'ensemble du projet à une nécessaire maîtrise de la consommation d'espaces et de l'artificialisation, fondement principal des nombreuses évolutions réglementaires intervenues depuis 10 ans ;
- Prendre en compte la gestion des risques dans l'aménagement du territoire ;
- Travailler sur une amélioration des déplacements, à travers la possibilité de création de connexions mode doux (cheminements piétons, pistes cyclables), notamment en lien avec les pôles d'équipements des communes limitrophes ;
- Intégrer une réflexion autour d'un développement économique en lien avec les pôles d'activités existants, notamment l'usine DUC...

AVANCEMENT DES ETUDES

Le diagnostic constitue la première pièce de la carte communale, il permet d'appréhender les caractéristiques et les particularités du territoire, celui-ci est en cours de finalisation.

Le dossier de carte communale ne contient pas de projet d'aménagement et de développement durable, cependant un travail similaire avec les élus commencera en septembre.



LES MODALITES DE CONCERTATION

Les modalités de concertation prévues pour la révision de la carte communale sont les suivantes :

- Mise à disposition en mairie d'un registre de concertation destiné à recueillir toutes les observations du public. Les doléances pourront également être envoyées par courrier ou courriel, en mairie, en précisant que la demande concerne la « Révision de la carte communale ». Ces éléments seront reportés dans le registre ;
- Organisation de deux réunions publiques d'information et d'échanges sur le projet aux étapes clés de l'élaboration du projet ;
- Publication d'au moins quatre articles sur le site internet de la commune et dans la presse locale aux grandes étapes ;
- Mise à disposition en mairie d'une exposition publique à minima à partir de la fin de la phase diagnostic

Une première réunion publique a eu lieu le mercredi 21 juin 2023 à 18h30 au Syndicat Mixte de Leins Gardonnenque situé au 4 rue Diderot à Saint-Geniès-de-Malgoirès. Celle-ci a permis de présenter le cadre général de la procédure de révision de la carte communale (CC) et le contexte réglementaire.

Cette première réunion publique a été mutualisée avec les communes de Gajan, Montignargues, Sauzet, La Rouvière, Montagnac, en cours de révision de leur PLU.

L'ensemble des documents relatifs à cette rencontre sont disponibles sur le site internet de la Mairie, ou consultable en Mairie.

Nous rappelons par ailleurs qu'un registre est toujours à votre disposition en mairie afin de recueillir vos différents avis et doléances sur la future carte communale, qui peuvent aussi être envoyés par courriel ou courrier (mentionner dans l'objet « concertation dans le cadre de la carte communale »).